

## mazières-en-gâtine

# La bibliothèque ouvrira début mars

Réuni dernièrement, le conseil municipal de Mazières-en-Gâtine a pris les décisions suivantes :

**Reprise des terrains Baribaud.** Une famille de Mazières demande à la commune le legs de ses terres, des questions se posent sur la transparence de ces biens. Des frais de notaire seront demandés pour cette acquisition. La commune devra supporter financièrement des coûts des actes notariés pour l'acquisition des terrains. Le maire Alain Clairand envisage de se déplacer sur place afin d'estimer ce bien.

**Restauration de l'église.** Il a été recruté deux bureaux d'études pour le contrôle technique et sécuritaire du chantier

à l'intérieur de l'édifice. Les devis ont été acceptés pour les chantiers intérieurs : chauffage et électricité.

**Remboursement anticipé.** Concernant l'emprunt de 225 000€ auprès du Crédit mutuel en 2012, le remboursement par anticipation de l'emprunt a été soumis à la hauteur de 202.198€.

**Cimetière.** Tarifs - prise en charge à 100 % des concessions par la commune et plus 50/50 avec le CCAS -, sont consultables en mairie. Depuis dix ans, les concessions sont concédées moyennant le versement d'une redevance à l'ordre du Trésor public. Le montant est réévalué chaque année en fonction de l'indice des prix à la consumma-

tion, et réparti entre la commune et le centre communal d'action sociale.

**Nouvelle communauté de communes Val de Gâtine.** Le maire félicite son premier adjoint Jacques Fradin pour son élection de vice-président à la nouvelle communauté de communes. Jacques Fradin a été élu en charge de la régie des ordures ménagères, afin d'entreprendre et de traiter les collectes en régie des ordures ménagères et du tri dans le canton.

**Bibliothèque.** Les travaux concernant la nouvelle bibliothèque sont terminés. Marylène Granier indique que ce nouvel espace sera fonctionnel et lumineux. Des stores doivent être

installés pour l'espace enfant. Le déménagement avait lieu ce 14 février. La bibliothèque départementale va se déplacer pour apporter des conseils afin d'optimiser ce nouveau lieu. L'ouverture aux publics est prévue le 7 mars à 11h. Les élus de la nouvelle communauté de communes, le conseil municipal, les enseignants de l'école et du collège, l'animatrice de la maison de retraite seront tous conviés. Une inauguration officielle est prévue prochainement, la date n'est pas encore fixée.

**Travaux.** L'école de musique est en travaux et sera en service autour d'avril. Le réaménagement du terrain de tir à l'arc se poursuit, la date de la fin des travaux n'est pas encore fixée.